

No de résolution ou annotation

Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 20 AOÛT 2013, À 19 HEURES 30 MINUTES, AU 1348 CHEMIN DES PATRIOTES, À OTTERBURN PARK.

Étaient présents :

Monsieur Jacques Durand, président et maire de Saint-Jean-Baptiste Madame Danielle Meunier, première vice-présidente et conseillère de McMasterville Monsieur Yanik Maheu, deuxième vice-président et maire de Saint-Mathias-sur-Richelieu Madame Lise Côté, conseillère de Sainte-Madeleine Monsieur Bernard Gagnon, maire de Saint-Basile-le-Grand Monsieur Jean-Luc Halde, conseiller de Mont-Saint-Hilaire Monsieur Jean-Yves Labadie, conseiller de Belœil Monsieur Richard Ruest, conseiller d'Otterburn Park

Étaient également présents :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.I.E.V.R. Monsieur Claude Lebeuf, conseiller, deuxième substitut de McMasterville

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 juillet 2013
- 4. Correspondance
- 5. Bordereau des comptes à payer
- 6. Équité salariale poste d'adjointe administrative
- 7. Motion de félicitations Daniel Tremblay technicien à l'opération
- 8. Permanence de Martin Fillion technicien à l'instrumentation et contrôle
- 9. Consommation d'eau pour le mois de juillet 2013
- 10. Divers
- 11. Interventions de l'assistance
- 12. Clôture de la séance



No de résolution

Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le président, ayant constaté à 19 heures 40 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

13-08-051

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Richard Ruest APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Luc Halde

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

13-08-052

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 JUILLET 2013

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon APPUYÉ PAR Madame Danielle Meunier

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 juillet 2013 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

13-048 09-07-13 Lettre de MAÎTRE SOPHIE DESLAURIERS, greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant un extrait de procès-verbal prenant acte du procès-verbal de la séance ordinaire tenue par la Régie le 11 juin 2013.

13-049 29-07-13 Lettre de MONSIEUR PIERRE LÉPINE, technicien à l'opération, RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, nous demandant une réduction de son horaire de travail pour les deux années précédant son départ à la retraite.

13-050 31-07-13 Lettre de MONSIEUR GILLES GIROUX, technicien à l'opération, RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, nous demandant une réduction de son horaire de travail pour les deux années précédant son départ à la retraite.

13-051 08-08-13 Lettre de MONSIEUR MICHEL GILBERT, maire de Mont-Saint-Hilaire, qui soulève la pertinence de faire un bilan des conséquences et des remèdes à la suite d'un sinistre qui affecterait gravement nos sources d'approvisionnement en eau potable.

13-08-053

POINT 5. BORDEREAU DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yanik Maheu APPUYÉ PAR Madame Lise Côté

ET RÉSOLU QUE le bordereau des comptes à payer numéro 13-08, du chèque numéro 16656 au chèque numéro 16722 et du bordereau numéro EDI1125 au bordereau numéro EDI1169, pour un montant total de 356 825,61 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE





No de résolution ou annotation

Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

13-08-054

POINT 6. ÉQUITÉ SALARIALE - POSTE D'ADJOINTE ADMINISTRATIVE

ATTENDU QUE depuis le 1^{er} janvier 2013, la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu est assujettie à la Loi sur l'équité salariale et de ce fait doit se conformer aux obligations que lui impose la loi;

ATTENDU QUE le poste d'adjointe administrative est visé par la Loi sur l'équité salariale;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yanik Maheu APPUYÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon

ET RÉSOLU d'autoriser le directeur général à procéder à la démarche d'équité salariale pour le poste d'adjointe administrative et à procéder aux ajustements salariaux requis en 2013.

ADOPTÉE

13-08-055

POINT 7. MOTION DE FÉLICITATIONS - DANIEL TREMBLAY, TECHNICIEN À L'OPÉRATION

IL EST PROPOSÉ UNANIMEMENT APPUYÉ UNANIMEMENT

ET RÉSOLU DE féliciter monsieur Daniel Tremblay pour ses cinq (5) années de service à la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu et de le remercier pour sa contribution au sein de l'organisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-08-056

POINT 8. PERMANENCE DE MARTIN FILION, TECHNICIEN À L'INSTRUMENTATION ET CONTRÔLE

ATTENDU QUE monsieur Martin Filion a été engagé à titre de technicien à l'instrumentation et contrôle à l'essai le 4 mars 2013;

ATTENDU QUE la période de probation pour tout nouvel employé est de 960 heures avant d'établir la permanence;

ATTENDU QUE ladite période de probation est complétée depuis le 16 août 2013;

ATTENDU QUE l'évaluation, en vue d'établir la permanence de Martin Filion, a été réalisée par le directeur technique le 13 août 2013;

ATTENDU QUE le directeur technique et le directeur général recommandent aux membres du conseil d'accorder la permanence de Martin Filion;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yanik Maheu APPUYÉ PAR Monsieur Richard Ruest

ET RÉSOLU D'accorder la permanence de Martin Filion à titre de technicien à l'instrumentation et contrôle.

QUE ladite permanence soit et est effective à compter du 19 août 2013.

ADOPTÉE



No de résolution ou annotation

Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

POINT 9. CONSOMMATION D'EAU POUR LE MOIS DE JUILLET 2013

Le tableau de la consommation d'eau par municipalité pour le mois de juillet 2013 est joint au présent point.

POINT 10. DIVERS

Aucun autre sujet n'est ajouté à ce point.

POINT 11. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

13-08-057

POINT 12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Danielle Meunier APPUYÉ PAR Monsieur Richard Ruest

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 19 heures 50 minutes.

Jacques Drouin, ing. secrétaire-trésorier

Jacques Durand président